

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5176 MERCREDI 18 MARS 2026

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Denis Sassou N'Guesso réélu avec 94,82%



Candidat à sa propre succession à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso a été réélu avec 94,82 % des voix, selon les résultats provisoires publiés à la télévision nationale le 17 mars 2026 par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zephirin Mboulou.

Il est suivi par le président du parti Alliance, Mabio Mavoungou Zinga, qui a obtenu 1,48% des suffrages exprimés.

Au total, sept candidats étaient en lice pour ce scrutin présidentiel qui s'est déroulé sans incident sur l'ensemble du territoire national.

Page 2

Les observateurs invitent à ne plus suspendre les communications

Les responsables des missions d'observation de l'élection présidentielle en République du Congo ont, au cours d'une conférence de presse organisée hier à Brazzaville, invité le gouvernement congolais à ne plus suspendre les communications et l'internet le jour du scrutin afin de favoriser la couverture des opérations de vote.

Cette conférence de presse



Les chefs de missions d'observation électorale Adiac

a été co-animée par les chefs des missions d'observation électorale de l'Union africaine, de l'Organisation internationale

nale de la Francophonie et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

Page 4

LÉKOUMOU

Relance de la culture du café



La ministre remettant les plants aux caféiculteurs/DR

Le gouvernement a procédé à la remise du matériel de travail et des plants aux caféiculteurs du district de Mayéyé dans le département de la Lékoumou. Cette dotation vise à relancer la culture caféière dans cette contrée jadis l'un des grands bassins de production du café dans le pays.

Page 5

FORÊT

Un projet de tourisme environnemental à Bambou Mingali

Située dans le département du Djoué-Léfini, la localité de Bambou-Mingali va accueillir un projet d'afforestation et de tourisme environnemental. Une convention y afférente a

été signée à Brazzaville entre le Programme national d'afforestation et de reboisement, le Réseau climat Congo et la Société industrielle et agricole du tabac tropical.

Page 5

ÉDITORIAL

Toutes et tous ministrables?

Page 5

ÉDITORIAL

Toutes et tous ministrables?

L'on peut, sans prétendre être un devin ou un empêcheur de tourner en rond, se poser la question.

De la façon dont chacun et chacune dans les camps des candidats à la présidentielle des 12 et 15 mars s'est investi (e), il y a de quoi craindre pour le nombre de places disponibles.

Combien de ministres dans la future équipe, et qui bénéficiera de la confiance du futur président de la République ? Il semble, en effet, que le gouvernement soit l'échelle de responsabilité la plus convoitée chez celles et ceux qui ont « mouillé le maillot », chez les grands commis de l'Etat.

Oui, grands commis, ils et elles le deviennent dès l'instant où leur nom figure sur le décret présidentiel de nomination. Puis on les voit en prendre légitimement la posture, ce qui est tout à fait normal.

Reposons-nous la question de départ : combien de ministres dans le gouvernement à venir et qui bénéficiera de la bonne appréciation du président élu au lendemain du 15 mars ?

Prenons l'hypothèse où le candidat le plus en vue l'emporterait, celui investi par la Majorité présidentielle. Ceci n'est qu'une hypothèse parmi tant d'autres, que l'on ne nous en veuille pas pour autant.

Dans ce cas précis, la question posée en amont vaut son pesant d'or. Il est indéniable qu'« accélérer la marche vers le développement » suppose de miser sur un attelage qui tienne la route.

Imaginons cependant les fortes secousses engendrées par des frappes contre la porte d'entrée. L'emporteront-elles sur le pari de ne pas répéter les erreurs, les dysfonctionnements et les échecs du passé les cinq prochaines années ? Observons !

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Denis Sassou N’Guesso réélu avec 94,82 %

Candidat à sa propre succession lors de l’élection des 12 et 15 mars, le président Denis Sassou N’Guesso a été réélu avec 94,82 % des voix, selon les résultats provisoires publiés le mardi 17 mars 2026 par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zephirin Mboulou.

Le chef de l’État sortant, qui s’est présenté sous la bannière de la Majorité présidentielle composée de près d’une vingtaine de partis politiques, devance largement les six autres candidats. Ceux-ci peuvent faire un recours devant la Cour constitutionnelle, en cas de contestation des résultats.

Sur un corps électoral de 3.167.909 inscrits, 2. 681.587 ont voté, soit un taux de participation de 84, 65 %. Les abstentions sont de 486.322 pour un suffrage exprimé de 2. 644.013.

Résultats provisoires obtenus par chaque candidat

1-Denis Sassou N’Guesso : 2.507.038, soit 94, 82%

2- Mavoungou-Zinga Mabio; 39.186, soit 1, 48%

3- Dave Uphrem Mafoula :1,03%

4- Destin Gavet ; 0,87%

5- Joseph Kignoumbi Kia Mboundou : 0,86%

6- Romain Vivien Manangou ; 0,61%

7- Anguios Nganguia Engambé : 0,33%

Guy-Gervais Kitina

Anguios Nganguia-Engambe confiant pour le deuxième tour

Le candidat du Parti pour l’action de la République (PAR Mâ) à l’élection présidentielle, Anguios Nganguia-Engambe, a accompli, le 15 mars, son devoir civique au centre de vote du complexe scolaire de la Liberté. Confiant, il estime aller au second tour du scrutin présidentiel.

C’est dans la matinée que le leader du PAR Mâ s’est présenté dans l’un des bureaux de vote du complexe scolaire de la Liberté, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï.

Face à la presse, le candidat Anguios Nganguia-Engambe a affiché une sérénité notable. Il s’est dit très confiant d’aller au deuxième tour avec le candidat favori, Denis Sassou N’Guesso. « *Tel que le scrutin s’est déroulé, nous sommes confiants d’emmener le président candidat au deuxième tour, car notre objectif est de ne pas laisser passer le candidat de la Majorité dès le premier tour* », a-t-il indiqué avec optimisme.

Repondant aux rumeurs concernant sa stratégie de communication lors des campagnes électorales, le candidat Anguios Nganguia-Engambe a dit avoir choisi la communication numérique pour adapter sa campagne à l’ère des nouvelles technologies. « *Nous avons bâti notre campagne en ligne. C’est un nouveau style que nous avons instauré via whatsapp, Facebook, Tik Tok et Youtube pour atteindre nos électeurs. Pendant que les autres faisaient du bruit, nous avons opté pour ce système numérique* », a déclaré le président du PAR Mâ. Dans ces propos, il a déploré, par ailleurs, l’absence du système de vote électronique qui aurait pu permettre à la diaspora de voter aussi.

L’autre fait marquant de la journée du vote déploré par le candidat, c’est la coupure généralisée, dès les premières heures de vote, des systèmes de communication. Anguios Nganguia-Engambé a fustigé cette décision pourtant non prise lors de la concertation politique de Djambala. « *Nous ne trouvons pas important de couper les communications le jour du vote, car ce n’est pas l’internet qui vote* », a souligné le candidat. Malgré la coupure des systèmes de communication, le vote s’est déroulé dans le calme à Brazzaville.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N’Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d’agence : Victor Dosseh

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l’Agence : Ange Pongault

Chef d’agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo

Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo

Chef de service : Clotilde Ibara

Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi

Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,

Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira

Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi

Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo

Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,

Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal

Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima

Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse

Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala

Adjoint à la direction : Elvy Bombete

Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguét Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi

Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com,

site Internet www.inc-sa.com

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Joseph Kignoumbi Kia Mboundou reste serein

Le président du parti de l'opposition « La Chaîne », Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, qui a accompli son devoir civique, le 15 mars, au complexe scolaire Dielé à Mfilou, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, il a déploré le manque d'engouement des électeurs tout en étant serein quant à la suite du scrutin.

« Nous sommes arrivés le jour du vote, nous sommes venus accomplir le devoir qui est le nôtre, c'est-à-dire d'apporter notre voix pour que le processus électoral s'améliore. Nous constatons simplement qu'il n'y a pas d'affluence. Ce que nous craignons déjà par ailleurs, à commencer par le président Denis Sassou N'Guesso qui avait appelé les Congolais à se lever pour venir voter », a déclaré Joseph Kignoumbi Kia Mboundou après avoir voté en compagnie de son épouse.

Candidat aux élections présidentielles depuis 2002, le président de la « Chaîne » espère mieux faire que lors des précédents scrutins. « ...Comme c'est la liberté de chacun, la mienne c'est d'apporter ma voix. Je me souhaite bonne chance et aux autres aussi. Que ça



Joseph Kignoumbi Kia Mboundou votant à Mfilou/DR

soit pour le changement ou maintenir la situation actuelle, il faut se lever pour aller exprimer sa volonté. Tout va se passer dans la paix comme ça se fait depuis des années.

C'est pour cela que nous participons au processus électoral, que celui qui gagnera demain pense au Congo », a souhaité Joseph Kignoumbi Kia Mboundou.

Parfait Wilfried Douniama

Destin Gavet Elengo dénonce la coupure des communications

Candidat à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, le président du Mouvement les républicains, Mélaïne Destin Gavet Elengo, qui a voté au lycée Victor-Angagneur de Pointe-Noire, a dénoncé les mauvaises conditions de déroulement du scrutin, marquées par la coupure des communications.



« Cette élection se déroule dans un climat moins démocratique. On est en peine de croire qu'en plein 21^e siècle, on peut priver un citoyen de l'accès à l'internet, l'accès à la communication parce que tout simplement quelques personnes décident de verrouiller l'espace d'un pays. C'est inacceptable, ces choses ne peuvent pas se faire ailleurs », a-t-il déploré.

Le plus jeunes des sept candidats qui a parcouru plusieurs localités du pays semble un peu pessimiste quant à l'issue de cette élection. « Comment voulez-vous

qu'une élection se déroule dans de bonnes conditions pendant que nous avons un pays extrêmement pauvre où la population peut être dans des situations d'extrême urgence. Pas de connexion, pas de message, c'est regrettable de le constater », a conclu Destin Gavet.

Notons que les candidats Mabio Mavoungou Zinga et Vivien Romain Manangou ont voté à Pointe-Noire, tandis que Dave Mafoula a accompli son droit civique à Talangaï, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville.

P.W.D.

LE FIN MOT DU JOUR

La politique divise...

Deux jeunes loups de la « place publique » dakaroise nous l'apprennent tout doucement. Il y a deux ans, Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko incarnaient ce que l'on pourrait qualifier de couronnement politique inédit au Sénégal et en Afrique. Le premier venait d'être propulsé à la tête du Sénégal au terme d'une présidentielle à laquelle le second, son ami, empêtré dans des démêlés judiciaires, ne pouvait concourir.

Ousmane Sonko était donné favori à ce scrutin et l'on n'a pas de doute qu'en portant leur dévolu sur Bassirou Diomaye Faye, lui et son puissant parti des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) ont créé les conditions de la victoire au premier tour de leur candidat de remplacement à l'issue de l'élection du 24 mars 2024. D'un côté il y a cette « solidarité » inscrite en lettre d'or dans la dénomination de leur mouvement politique, et de l'autre une autre réalité qui s'appelle l'exercice du pouvoir.

À cette même place, au lendemain du triomphe électoral mentionné plus haut suivi de la nomination de Sonko au poste de Premier ministre, chef du gouvernement du Sénégal par le président Diomaye, nous attirions l'attention du duo vainqueur en ces termes :

« Dans les commentaires entendus après la victoire de Bassirou Diomaye Faye à l'élection du 24 mars, au Sénégal, d'aucuns n'ont pas hésité à parler de révolution. A la fois parce que l'élu sortait de prison quelques jours auparavant, mais aussi parce qu'à ses côtés se trouvait son compagnon ayant connu le même sort, en fait le principal opposant au pouvoir (alors) en place, Ousmane Sonko, dont l'invalidation de la candidature à la présidentielle a ouvert la voie au premier.

Combat politique ensemble, prison et libération de concert, projet de société commun, campagne électorale puis victoire magistrale. Un parcours atypique pour les deux hommes qui entrent dans l'histoire de leur pays d'une façon très particulière. Beaucoup s'interrogeaient aussi sur l'attelage que devait constituer le nouveau chef de l'Etat pour poursuivre la route avec son ami, tant il est vrai que la personne choisie par les Sénégalais pour exercer la fonction présidentielle de plein droit est bien Bassirou Diomaye Faye.

Sans l'ombre d'un doute, le président de la République a confié la charge de diriger le gouvernement à Ousmane Sonko en le nommant Premier ministre. Sur les chapeaux de roue, l'équipe qui les accompagnera a été dévoilée comportant vingt-cinq ministres et cinq secrétaires d'Etat. La feuille de route a de toute évidence été concoctée d'assez longue date, convaincus qu'ils étaient, Faye et Sonko, de la direction que prenait le vent d'une campagne présidentielle faite d'opiniâtreté et de confiance réciproque.

Le qualificatif de « révolutionnaires » associé aux deux compagnons tient à ce qu'ils ont bousculé l'establishment se présentant aussi, beaucoup l'ont évoqué, comme des dirigeants « antisystème ». Juste pour convaincre que n'étant pas du bord de l'équipe au pouvoir, leur vision politique sort de l'ordinaire, mais peut-être aussi qu'ils seraient disposés à revisiter de fond en comble les arcanes sur lesquelles reposait jusque-là la gouvernance publique du Sénégal.

Le problème des révolutionnaires, et notamment des révolutions qui les engendrent, tient souvent au rythme de la mise en musique des idées qui les sous-tendent. En règle générale se pose la question de la vitesse de la marche en avant. « Aller vite, plus vite ; aller lentement, méthodiquement » peuvent se frotter insidieusement si les meneurs, s'ils forment un duo, ne parviennent pas à hiérarchiser les priorités, et surtout, à agiter suffisamment avant usage les propositions, conseils, avertissements de ceux ou celles identi-

fiés comme leurs amis communs ou individuels, mais prompts à les opposer.

Dans le cas des jeunes « révolutionnaires » sénégalais du moment, dans leur entourage pourrait être développé ce genre de propos : « Mais, oui, c'est vous le président de la République, et pas quelqu'un d'autre ! » ; « Mais si, c'est grâce à vous qu'il est là, ne reculez pas ! ». Si Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko, au lieu de se mettre au travail cèdent à ces chants de la division, le harnais qui les a tant liés avant, pendant et après l'élection présidentielle verra ses cordes se rompre l'une après l'autre. Ils auront manqué à leur promesse de ne pas décevoir, lancée le jour de la prestation de serment du chef de l'Etat.

Pour autant, les défis sur leur chemin restent immenses. Entre autres, savoir coupler le temps de l'apprentissage, donc nécessairement des erreurs, à celui du raffermissement de la confiance qui les unit. Cinq années peuvent être longues mais poursuivre une juste cause avec honnêteté et courage peut aider à défier le temps, déjouer les pièges, et bonifier une révolution. Si tant est que celle du 24 mars 2024 au Sénégal en serait une ».

Au regard de rebondissements actuels entre les deux hommes, l'on peut retenir un ultime enseignement : la politique divise, le pouvoir aussi.

Gankama N'Siah

PRÉSIDENTIELLE DU 15 MARS

Le scrutin jugé « crédible et transparent » par les observateurs

Les missions internationales d'observation électorale ont dévoilé, le 17 mars, à Brazzaville leurs déclarations préliminaires à la suite de l'élection présidentielle qui s'est déroulée au Congo. Menées par des personnalités telles que l'ex-président ghanéen Nana Akufo-Addo pour l'Union africaine (UA), ainsi que les anciens Premiers ministres Philemon Yang pour la sous-région CEEAC et Mohamed Béavogui pour l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ces missions ont livré une évaluation des conditions du scrutin tout en formulant des recommandations pour améliorer le processus électoral dans le pays.

D'après les déclarations des missions d'observation électorale, l'élection présidentielle s'est déroulée dans une atmosphère calme, sans incidents majeurs. La mission de l'UA, qui a déployé ses équipes dans 13 des 15 départements du pays, a salué l'engagement des autorités congolaises « dans la mise en œuvre d'un scrutin respectant les standards internationaux ». Nana Akufo-Addo s'est dit satisfait de la qualité des échanges avec les parties prenantes et a encouragé une participation plus inclusive lors des prochaines échéances. Il a également appelé à des réformes structurantes pour garantir la pérennité de la démocratie. Les missions ont relevé une participation encourageante des électeurs ainsi qu'un climat apaisé dans les bureaux de vote. « *Le secret du vote a été respecté grâce à des dispositifs adéquats, notamment les isolements et des opérations de dépouillement transparentes* », a déclaré le chef de mission d'observation électorale de l'UA. Le dévouement des agents électoraux ainsi que la pré-



Les chefs de missions d'observation électorale/Adiac

sence de femmes et de jeunes dans les bureaux de vote ont été salués comme des éléments positifs. Face à certaines failles constatées, la mission de l'UA a recommandé au gouvernement de poursuivre ses efforts afin de garantir « une meilleure inclusivité » du processus électoral, notamment par un soutien accru aux candidatures féminines. L'ancien président ghanéen a également plaidé pour un dialogue permanent entre les acteurs politiques, la société civile et les partenaires du

pays, soulignant qu'il s'agit de « prévenir les controverses et favoriser la paix démocratique ». La mission d'observation de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), dirigée par l'ancien Premier ministre camerounais Philemon Yang, a conclu que l'élection présidentielle du 15 mars 2026 s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes sur les plans sécuritaire, matériel et organisationnel. Les observateurs, présents à

Brazzaville, au Pool et Djoué-Léfini, ont salué la participation de la population et la qualité de l'organisation. Toutefois, ils ont relevé certaines insuffisances, notamment l'absence des représentants des candidats dans certains bureaux de vote, en dépit des exigences du code électoral. Pour améliorer les futurs processus électoraux, la CEEAC recommande notamment le renforcement des capacités des agents électoraux, l'encouragement des candidatures

féminines, ainsi que l'amélioration des moyens de communication et de transport pour les électeurs et les observateurs. La mission insiste également sur l'importance du dialogue et de la concertation pour résoudre pacifiquement les différends électoraux, tout en appelant à la poursuite de l'éducation civique afin de renforcer la participation citoyenne.

L'OIF pour le vote de la diaspora
De son côté, l'observateur de l'OIF, Mohamed Béavogui, a insisté sur la nécessité de mettre en place des formations harmonisées pour les membres des bureaux de vote. Cela permettrait, selon lui, d'assurer une meilleure compréhension des procédures électorales et une plus grande efficacité lors des opérations. L'OIF, qui a déployé ses observateurs à Brazzaville, a également plaidé pour l'amélioration de l'accès aux bulletins de vote, l'instauration du vote de la diaspora, ainsi que le renforcement des moyens de communication et de transport lors des prochains scrutins.

Fiacre Kombo

Isidore Mvouba appelle les jeunes du Pool à éviter les chemins de travers

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui a voté le 15 mars à Kindamba, en compagnie de son épouse, a salué la bonne organisation du scrutin avant d'appeler la jeunesse à faire preuve de responsabilité pour ne pas aller par des chemins de travers.



Isidore Mvouba accomplissant son devoir civique/DR

« Je constate que l'élection se passe très bien. Apparemment, la Commission locale d'organisation des élections ainsi que tous les autres chargés de s'occuper du scrutin ont fait un bon travail. Donc, quand la démocratie se passe dans le calme, c'est le Congo qui gagne. Je suis très heureux de constater cette sérénité qui règne ici. Le président de la République insiste beaucoup sur les jeunes, l'avenir leur appartient, mais il faut qu'ils fassent preuve de responsabilité pour ne pas aller par des chemins de travers, comme on dit. Vous avez vu ce qui s'est passé dans le Pool, à Mindouli, donc les jeunes doivent savoir que le pays leur appartient », a déclaré Isidore Mvouba après avoir accompli son devoir civique au bureau de vote situé au quartier Paroisse. Le message de stabilité lancé dans le département du Pool par le président de l'Assemblée nationale est, sans nul doute, l'une des raisons qui a fait sortir les habitants du district pour aller voter. Isidore a prôné lors de l'ouverture des travaux de la 11e session ordinaire de l'Assemblée nationale le 1er février dernier. Après avoir effectué la ronde des bureaux de vote, la sous-préfète de Kindamba, Vinny Nkinkela Mabah, s'est, de son côté, déclarée satisfaite du déroulement du scrutin. « Vous voyez, les bureaux de vote sont presque vides, nous avons eu un engouement depuis 7 heures du matin », s'est-elle réjouie.

Parfait Wilfried Douniama

Ferréol Gassackys salue l'engouement de la population de Poto-Poto 3

Le député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, Ferréol Gassackys, également directeur de campagne local du candidat président Denis Sassou N'Gusso, dans ladite circonscription, a accompli son devoir civique dans le quartier 34 dudit arrondissement.

Dès 7h30, le site de l'école KTP, dans le quartier 34 où étaient logés deux bureaux de vote, était comblé de monde en attente de voter. Malheureusement, c'est autour de 10h30 que le matériel de vote a été rendu disponible. Sitôt que les bureaux ont été ouverts, Edwige Longuélé a été la première à voter. A sa sortie du bureau de vote, elle a livré ses impressions. « *Tout s'est bien passé et j'ai voté le candidat de mon choix* », a-t-elle déclaré.

Le député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, Ferréol Gassackys, a lui aussi accompli son devoir civique. « *Je suis satisfait pour avoir rempli mon devoir. En dépit du fait qu'on démarre très en retard, il y a la motivation de la population qui est restée devant les bureaux de vote depuis 7h. Elle y est restée parce qu'elle tenait absolument à exprimer son choix. A l'impossible, nul n'est tenu, il y a beaucoup de jeunes qui se sont motivés aussi pour voter. C'est une très bonne chose. J'applaudis déjà pour la victoire de mon candidat parce qu'ici où*



Le député Ferréol Gassackys accomplissant son devoir civique/Adiac

nous sommes, je réalise que c'est le sens unique», s'est réjoui Ferréol Gassackys. Le député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto a fait également un constat en interpellant les pouvoirs publics. « *Je regarde un peu ce qui se passe. Il y a beaucoup de jeunes dans la rue, il y a des terrains de football de fortune. Cela veut dire que le football a*

vraiment sa place au Congo. Quand vous sillonnez les rues de Brazzaville, vous vous rendez compte qu'il y a des jeunes qui jouent au fottball dans des terrains de fortune à tous les coins des rues. Et cela devrait nous interpellier. Merci aussi chers amis des médias de couvrir ce vote, parce que vous le faites si bien », a-t-il dit.

Bruno Zéphirin Okokana

AGRICULTURE

Relance de la filière café dans la Lékoumou

Dans le district de Mayéyé, département de la Lékoumou, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a mis à la disposition des caféiculteurs des plants du café robusta et du matériel de travail, le 12 mars, pour redynamiser la production de la denrée.

Chacun des caféiculteurs venus des vingt villages et quatre quartiers du district de Mayéyé a reçu cent plants et des équipements.

« J'ai mis en place une pépinière avec près de 40 000 plants pour la relance de la production du café dans le département de la Lékoumou, en commençant par Mayéyé », a fait savoir la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa. L'initiative, a-t-elle poursuivi, est une réponse à l'interpellation du président candidat, Denis Sassou N'Gusso, qui lors de son meeting à Sibiti, a souligné la vocation de la Lékoumou à produire le café. Selon la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, agronome de formation, spécialiste des sols, les quantités à produire ne seront pas uniquement réservées au marché national mais aussi à l'exportation.

Après Mayéyé, l'initiative saluée par les caféiculteurs sera réalisée dans d'autres districts du département de la Lékoumou, a annoncé la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire.

Rominique Makaya



La ministre remettant les plants aux caféiculteurs / DR

AFFORESTATION

Cent hectares de plantations prévus à Bambou Mingali

Une convention tripartite a été signée, le 12 mars à Brazzaville, entre le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), le Réseau climat Congo (RCC) et la Société industrielle et agricole du tabac tropical (SIAT). Elle prévoit la mise en œuvre d'un projet d'afforestation et de tourisme environnemental baptisé « Ndzété ya bomoyi » sur un périmètre de cent hectares dans la réserve domaniale de Bambou Mingali, dans le département du Djoué-Léfini.

L'initiative conjointe vise à contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et à atténuer ses effets sur l'environnement. Pour cela, la SIAT a sollicité l'attribution d'un périmètre de cent hectares au sein de la réserve domaniale de Bambou Mingali, située à environ 60 km de Brazzaville, dans le district d'Ignié. Le site, jugé favorable aux activités de reboisement, accueillera des plantations forestières composées notamment de Limba (*Terminalia superba*) et d'Acacia, avec des densités adaptées.

Ce projet prévoit également la promotion de l'agroforesterie au profit de la population locale. Quarante-huit familles bénéficieront chacune de deux hectares destinés à des activités agricoles associées aux plantations forestières. Selon Lyne Mikangou, responsable de la communication du Pronar, le plan d'aménagement inclura notamment la

reproduction de la carte du Congo sur l'ensemble du périmètre du projet. Ce travail technique sera réalisé par le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques.

Conclu pour une durée initiale de cinq ans, l'accord s'appuie sur plusieurs textes juridiques congolais relatifs au code forestier, au développement durable, aux partenariats public-privé et à la gestion de l'environnement. Les responsabilités des partenaires sont clairement définies. La SIAT assurera le financement des opérations nécessaires à la réalisation du projet. Le Pronar mettra à disposition le site et assurera l'encadrement technique ainsi que le suivi. De son côté, le RCC sera chargé de la mise en œuvre opérationnelle, de la gestion du site, du suivi des plantations, de la mobilisation des ressources humaines et de



Les parties prenantes au projet d'afforestation/Adiac

la recherche de certifications environnementales, notamment en vue de l'accès aux crédits carbone.

Renforcer le couvert forestier national

Pour le coordonnateur national du RCC, Guy Blanchard Okiéri, la participation de son organisation à ce projet constitue un soutien aux efforts du gouvernement dans la lutte contre les changements climatiques. Selon lui, cette conven-

tion représente « une étape importante pour renforcer les actions d'afforestation et de reboisement » au Congo. Il a souligné que l'objectif est de renforcer le couvert forestier, de préserver la biodiversité, de réduire la pression sur les forêts primaires et d'améliorer la résilience face aux effets des changements climatiques. Évoquant les effets déjà perceptibles du changement climatique dans le pays, le coordonnateur national du Pronar,

François Mankessi, a cité les fortes chaleurs, les phénomènes d'érosion observés à Brazzaville et à Pointe-Noire, ainsi que les inondations enregistrées dans plusieurs localités du Nord du Congo. Le projet « Ndzété ya bomoyi », d'un montant estimé à 200 millions FCFA, devrait contribuer à la création d'emplois, au développement de l'agroforesterie et à l'amélioration des conditions de vie des riverains, tout en participant aux efforts de lutte contre le réchauffement climatique.

La secrétaire générale d'Uni-Congo, Nancy Chenard, s'est félicitée de l'engagement de la SIAT. Ce partenariat, a-t-elle estimé, illustre la capacité des acteurs publics, de la société civile et du secteur privé à unir leurs efforts pour concilier développement économique, protection de l'environnement et engagement climatique.

Fiacre Kombo



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°001/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26 Recrutement d'un(e) Assistant(e) en Sauvegardes dédiées à la Gestion des Plaintes

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un(e) Assistant en Sauvegardes dédiées à la Gestion des Plaintes ».

2. Objectifs de la mission

Sous la supervision du Coordonnateur du projet et celle des Spécialistes en Sauvegardes Environnementale, Sociale et VBG de l'UGP, l'Assistant (e) en Sauvegarde – Gestion des plaintes assure la réception, le filtrage, l'enregistrement et le suivi des plaintes reçues via le numéro vert, en garantissant le déclenchement approprié des procédures de traitement, y compris pour les cas complexes et sensibles.

À ce titre, il ou elle :

- Réceptionne et filtre les plaintes et préoccupations transmises via le numéro vert ou autres canaux officiels ;
- Enregistre et documente systématiquement chaque plainte dans les outils de suivi dédiés, en garantissant la traçabilité et la confidentialité des informations ;
- Assure le suivi des procédures de traitement, en veillant au déclenchement rapide et approprié des actions correctives ;
- Collabore étroitement avec les Spécialistes en Sauvegardes pour l'orientation et la prise en charge des cas complexes ou sensibles, notamment ceux liés aux risques sociaux, environnementaux et VBG ;
- Contribue à la transparence du mécanisme de gestion des plaintes en produisant des rapports périodiques sur l'état d'avancement, les tendances et les mesures correctives mises en œuvre ;
- Collabore avec les experts de l'UGP et des BSP, notamment les spécialistes et assistants en sauvegardes, pour assurer la cohérence et l'efficacité des interventions ;
- Exécute toute autre tâche confiée par le Coordonnateur, en lien avec les objectifs du projet.

3. Profil du Consultant(e)

L'assistant (e) en Sauvegardes – Gestion des plaintes devra présenter le profil ci-après :

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+3) ou équivalent en sciences environnementales, sociales, développement rural, agriculture ou toute autre discipline apparentée ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine environnemental et/ou social ;
- Avoir des aptitudes dans la résolution des questions environnementales suscitées par les différentes activités du projet ;
- Avoir une bonne connaissance des technologies de l'information et de la communication TIC (Logiciel de saisie, de traitement de donnée, matériel, internet et mobile et des médias numériques), la maîtrise de l'application ODK Collect ou Kobotoolbox est un atout ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite du français ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle ;

- Être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel ;
- Avoir le sens d'écoute et la capacité à interagir avec les communautés locales de manière respectueuse et inclusive ;
- Avoir l'esprit d'équipe à travailler en coordination avec l'UGP et les BSP ;
- Avoir une maîtrise des langues nationales serait un atout.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

4. Durée

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la prise de service avec une période d'essai de 3 mois. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus et de la preuve de bonne performance. L'assistant (e) en Sauvegardes dédiés à la gestion des plaintes résidera à Brazzaville, mais il/elle est appelé(e) à se déplacer dans les zones de compétence du projet.

5. Processus de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s le candidat(e) présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Dossiers de candidature

L'Unité de Gestion du ProClimat invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience. Ces manifestations d'intérêts doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 mars 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement d'un(e) Assistant en Sauvegardes dédiés à la Gestion des Plaintes ».

Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de référence (TDRs) en envoyant un e-mail ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex-Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo,
Email : proclimatmarches@gmail.com / proclimatcongo@gmail.com,
Tél. + 242 : 06 696 16 10 / 06 498 97 25 /

Fait à Brazzaville, le 16 mars 2026

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L’Afrique veut investir 10 milliards de dollars pour accélérer la révolution

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé le lancement d’une ambitieuse initiative destinée à transformer l’écosystème technologique du continent.

Baptisé « AI 10 Billion Initiative », ce programme vise à mobiliser 10 milliards de dollars d’ici 2035 afin d’accélérer le développement de l’intelligence artificielle (IA) en Afrique. Cette initiative est portée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement et plusieurs acteurs du secteur privé. Elle ambitionne de soutenir l’innovation technologique à travers le financement de projets, le développement des infrastructures numériques et la formation de compétences spécialisées dans les métiers de l’IA.

Une stratégie pour transformer l’économie africaine

Selon la BAD, le développement de l’IA pourrait devenir un puissant levier de transformation économique pour le continent. Les projections évoquent la création de près de 40 millions d’emplois d’ici 2035, dans un contexte où plusieurs millions de jeunes Africains ar-

rivent chaque année sur le marché du travail. Au-delà de l’emploi, l’IA pourrait également générer jusqu’à 1000 milliards de dollars supplémentaires de produit intérieur brut sur le continent au cours de la prochaine décennie. Les secteurs les plus concernés par cette transformation sont notamment l’agriculture intelligente, la santé numérique, la finance et les technologies financières, le commerce électronique et l’industrie manufacturière.

Nairobi au cœur des débats sur l’IA en Afrique

L’annonce de ce programme s’inscrit dans la dynamique du Nairobi AI Forum 2026, organisé à Nairobi. Cet événement a réuni décideurs publics, investisseurs internationaux et entreprises technologiques pour réfléchir aux perspectives de développement de l’IA sur le continent africain. Les discussions ont notamment porté sur la nécessité pour l’Afrique de combler son retard en matière

d’infrastructures numériques, de renforcer la formation des talents et de mettre en place des cadres réglementaires adaptés au développement des technologies émergentes.

L’IA, nouveau moteur de développement pour l’Afrique

À travers cette initiative, la BAD entend faire de l’IA un vecteur de croissance, d’innovation et d’inclusion économique. Dans un contexte marqué par une transition numérique accélérée à l’échelle mondiale, plusieurs institutions internationales considèrent désormais que l’Afrique dispose d’un potentiel considérable pour développer des solutions technologiques adaptées à ses propres réalités économiques et sociales. Pour les promoteurs du projet, l’« AI 10 Billion Initiative » pourrait ainsi contribuer à positionner le continent africain comme un acteur émergent de la révolution mondiale de l’IA.

Noël Ndong

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des étudiants des filières transport et logistique en immersion à Congo Terminal

La société Congo Terminal, filiale du groupe Africa Global Logistics, accueille, du 25 février à fin mars, des étudiants de 1^{ère}, 2^e et 3^e années des filières Transport, Logistique et Commerce international des établissements d’enseignement supérieur dont l’Institut international 2i et DGC pour des visites pédagogiques au cœur de ses installations.



Des étudiants de l’Institut 2i en immersion dans les installations de Congo Terminal/DR

L’initiative s’inscrit dans la volonté de Congo Terminal de contribuer activement à la formation des jeunes talents et de renforcer les passerelles entre le monde académique et l’entreprise. « Ces moments d’échanges et de découvertes contribuent à préparer les futurs professionnels du secteur et à susciter des vocations », a déclaré Mauricette Ignoumba, chargée du recrutement et des stages à Congo Terminal. Les visites débutent par la projection de films institutionnels présentant les activités, les métiers ainsi que les enjeux stratégiques de Congo Terminal. Une manière qui permet aux

étudiants de mieux appréhender le rôle clé d’un terminal à conteneurs dans la chaîne logistique. Elles se poursuivent par un moment de partage durant lequel ils approfondissent leurs connaissances avant de terminer par une immersion au cœur des opérations (Découvertes des infrastructures ; des processus appliqués en matière de sûreté-sécurité ; des engins de manutention portuaire RTG, STS, grue). « Ce type de visite vise, pour les étudiants, à confronter leurs connaissances théoriques aux réalités du terrain et de mieux comprendre les exigences des métiers por-

tuaires », a souligné Moïse Makosso, responsable de la délégation Institut 2i. Au travers de plusieurs autres initiatives, Congo Terminal réaffirme au quotidien son engagement en faveur de la transmission des savoirs et de la formation des jeunes talents. L’entreprise accueille environ 200 à 300 étudiants par année pour des visites d’immersion. Celles-ci contribuent à préparer la nouvelle génération aux exigences des métiers portuaires et logistiques. Une manière, pour Congo Terminal, de promouvoir ses valeurs d’excellence, la passion et la solidarité.

Guy-Gervais Kitina

EDUCATION

L’école primaire de Kayes privée de toiture

La toiture de l’unique bâtiment abritant les salles de classe de l’école primaire de Kayes, dans la sous-préfecture d’Ongogni, département de la Nkényi-Alima, a été emportée par la pluie diluvienne qui s’était abattue le 3 mars dernier accompagnée d’un vent violent, privant ainsi les élèves d’un cadre d’apprentissage.



L’école primaire de Kayes après le passage du vent/DR

Arrivé à Kayes dans le cadre de la campagne électorale, le député d’Ongogni, Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia, s’est rendu compte de la triste réalité. En effet, outre la toiture de l’école, certains ménages se retrouvent sans abri à la suite de cette tempête qui a causé d’importants dégâts matériels. Les élèves ont exprimé leurs doléances au directeur local de campagne qui leur a demandé de garder espoir. « Il y a eu une forte pluie accompagnée d’un vent violent qui a arraché la toiture de l’école et de certaines maisons dont d’autres se sont effondrées. La population nous a soumis cette doléance au cours de la campagne, et bien évidemment, nous allons regarder comment transmettre ces informations aux autorités compétentes. En parallèle, nous essayerons de voir comment régler cette situation qui pose quand même un désastre dans les familles pour essayer de soulager la population », a promis Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia.

Parfait Wilfried Douniama

ASSOCIATION GLOBUS

Des forages modernes offerts aux habitants de Brazzaville

Dans le cadre d’une initiative humanitaire, l’association Globus a inauguré, le 11 mars à Brazzaville, des stations d’eau potable implantées dans trois arrondissements de la capitale. Ces installations visent à améliorer l’accès à l’eau potable pour les habitants.



Les infrastructures, situées précisément dans les quartiers Nkombo, Makabandilou et Domaine pour l’arrondissement 9, Djiri ; le bled dans le septième, Mfilou ; et Petit-chose dans l’arrondissement 6, Talangai, permettront ainsi d’assurer un accès régulier et gratuit à l’eau potable à plus de 300 000 habitants de la ville. Équipées de panneaux solaires, ces installations fonctionnent même en cas de coupure d’électricité. « Nous le savons tous, l’eau, c’est la vie. L’accès à l’eau propre et potable n’est pas seulement un besoin de base, c’est un droit fondamental », a souligné, dans son mot de circonstance, la présidente de l’association Globus, Yulia Berg. Selon l’étude de l’association Globus en 2025, l’accès à l’eau potable s’imposait comme une priorité absolue pour les Brazzavillois, a-t-elle précisé. Pour préciser, l’inauguration de ces infrastructures est dédiée à l’anniversaire des relations diplomatiques entre la Russie et le Congo qui témoignent des liens d’amitié ayant pour base des actions concrètes.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

JOURNÉE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Congo se veut être « le fer de lance d'un continent durable »

Face à la menace climatique, « le Congo, ne se résigne pas ». Lors de la célébration de la Journée africaine de l'environnement le 3 mars dernier, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault a indiqué que « le Congo sera le fer de lance d'un continent durable ».

En conformité avec la vision du chef d'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le Congo a entrepris plusieurs initiatives visant à atténuer l'impact du changement climatique. En 2017, la Commission climat du bassin du Congo visant à promouvoir le développement durable dans la région a vu le jour. En 2021, le Fonds bleu pour le bassin du Congo, initié en 2016 par le chef d'Etat, est devenu opérationnel.

En octobre 2023, le Congo a organisé le sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde qui a abouti à la création d'une coalition mondiale pour la gestion durable des forêts d'Amazonie, du Congo et du Bornéo-Mékong. En 2025, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la



La ministre Arlette Soudan-Nonault/Adiac

résolution de la décennie pour le boisement et le reboisement (2027-2036), portée par le président congolais qui est aussi président de la Commission climat du bassin du Congo.

Dans le domaine de la coopération internationale, le pays aligne sa vision nationale de développement sur l'agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable des Nations unies. Autant d'initiatives pour la souveraineté verte.

Toutefois, consciente que la question climatique nécessite des efforts communs, la ministre Arlette Soudan-Nonault a appelé à l'ingéniosité de tous. « Je lance donc un appel solennel à l'endroit de tous pour accélérer les investissements verts et adop-

ter des pratiques durables. Protégeons nos mangroves contre l'érosion côtière, restaurons nos terres dégradées, préservons nos tourbières, nos forêts et luttons contre la pollution plastique qui étouffe nos océans, souille nos eaux et nos terres », a-t-elle indiqué. Elle a renchéri : « En ce jour mémorable, réaffirmons notre souveraineté verte, ensemble transformons les défis environnementaux et climatiques en opportunités ».

La Journée africaine de l'environnement a été instaurée en 2002 par l'Organisation de l'unité africaine et vise à sensibiliser aux défis environnementaux du continent.

Fortuné Ibara

L'île Maurice et le Congo veulent renforcer leur diplomatie climatique

Le 3 mars dernier, à l'occasion de la Journée africaine de l'environnement ou Journée Wangari-Maathai, le gouvernement de la République de Maurice et l'ambassade de la République du Congo dans ce pays, représentée par son ambassadeur, Serge Bounda, ont organisé un événement de reboisement d'envergure à Pointe Canon, marquant une étape majeure dans la coopération environnementale et le renforcement de la diplomatie climatique entre les deux pays.

L'opération avait pour objectif d'unir les forces en vue de restaurer les écosystèmes et promouvoir la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement dans le cadre d'une gestion durable des forêts. Elle était placée sous le très haut patronage de Navinchandra Ramgoolam, Premier ministre de la République de Maurice, et sous le double parrainage de Dhananjay Ritish Rameul, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de Maurice, et Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, réunissant autorités gouvernementales, corps diplomatique, organisations internationales, secteur privé, écoles et communautés locales.

Au cœur de Pointe Canon, 1500 arbres ont été plantés afin de contribuer activement à la restauration des écosystèmes forestiers mauriciens, aujourd'hui fragilisés par les effets du changement climatique et la dégradation environnementale. Ce projet a été réalisé en partenariat avec le ministère mauricien de l'Agro-Indus-

trie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, et s'est inscrit dans une dynamique de partenariat public-privé.

Sa réalisation porte sur une vision commune portée au plus haut niveau. Elle concrétise la vision partagée de vouloir honorer l'héritage de Wangari Maathai, Prix Nobel de la paix 2004, et ambassadrice itinérante des forêts du bassin du Congo, célèbre pour avoir planté des millions d'arbres et pour son engagement exceptionnel en faveur des forêts africaines. C'est depuis 2012, à l'initiative conjointe du Congo, du Kenya et de l'Union africaine, que se célèbre, chaque 3 mars, la Journée africaine de l'environnement ou Journée Wangari-Maathai, consacrant ainsi l'environnement comme pilier du développement durable du continent.

Il s'agit d'un engagement aligné sur les grandes ambitions internationales qui contribue également à améliorer le bilan carbone des institutions co-organisatrices et à mobiliser de nouveaux partenaires techniques et financiers pour des initiatives environnementales durables.



La plantation d'arbres lors de la Journée africaine de l'environnement 2026/DR

À travers cette action concrète, l'ambassade de la République du Congo à Maurice a affirmé sa volonté de contribuer activement à la transition écologique de l'île, tout en renforçant les liens stratégiques entre les deux nations.

Cette célébration du 3 mars 2026 n'était pas seulement un geste symbolique : elle constituait un engagement tangible en faveur des générations futures, positionnant Maurice comme un modèle régional

d'économie verte et de résilience climatique. Wangari Maathai était une femme qui parlait aux arbres et que les arbres, en retour, ont élevée au rang de symbole universel. Première femme africaine à avoir reçu le Prix Nobel de la paix en 2004, fondatrice du Green Belt Movement, elle nous a laissé bien plus qu'un mouvement : elle nous a laissé une méthode ! Planter un arbre, disait-elle, c'est planter les graines de la paix et de

l'espoir. En 2012, l'Union africaine a inscrit son nom dans le calendrier du continent en désignant cette journée en son honneur.

Sa leçon était simple, mais profonde : face à l'immensité de la crise, il ne faut pas attendre que tout soit possible pour commencer. Il faut commencer pour que tout devienne possible. C'est dans cet esprit que nous nous tenons ici aujourd'hui, les mains dans la terre.

Marie Alfred Ngoma

MOIS DE LA FEMME

La Fondation Burotop Iris édifie son personnel féminin sur la santé mentale

La Fondation Burotop Iris a organisé, le 7 mars à Brazzaville, une master class consacrée aux femmes des sociétés du groupe Burotop. L'initiative, conduite par sa présidente Diana Attye, visait à sensibiliser les collaboratrices à l'importance de la santé mentale et de la résilience dans leur parcours professionnel.

La santé mentale dans le parcours professionnel revêt une importance cruciale. En effet, le bien-être psychologique, l'équilibre mental et la santé psychique sont des éléments essentiels à prendre en compte pour garantir des services professionnels de qualité.

Par ailleurs, en milieu de travail, la résilience individuelle permet de minimiser la souffrance et de surmonter les épreuves professionnelles. Elle est intimement liée à la résilience du groupe qui assure le soutien social au travers des relations sociales et professionnelles : reconnaissance du travail, respect, écoute.

La responsable des opérations à Burotop Iris, Romaine Gangoyi, a ouvert les débats en expliquant le choix de ce thème. « Nous avons choisi de sensibiliser le personnel féminin à la santé mentale et à la résilience, car ces femmes assument souvent des responsabilités multiples génératrices de stress et de fatigue émotion-



nelle. Parler de santé mentale, c'est valoriser le bien-être de la femme au sein de l'entreprise. L'autonomisation féminine passe inévitablement par la protection de son équilibre psychologique », a-t-elle indiqué.

Le coach en insertion professionnelle, Tendra Obeni, est intervenue pour lier productivité et santé des équipes. Elle a dispensé des conseils pratiques pour gérer le stress et

prévenir les troubles mentaux.

« Nous avons abordé un sujet crucial pour la santé mentale et la résilience professionnelle des femmes. Dans une société où le capital humain est primordial, la productivité dépend directement de la santé de nos équipes. Il était enrichissant de partager les clés pour écouter son corps, maîtriser la gestion du temps et la planification, et prévenir les maladies affectant la santé

Les participantes à l'écoute de l'oratrice Adiac mentale », a-t-elle déclaré.

Les participantes, issues de diverses entités du groupe Burotop telles que MBTP, Celec, Prima Market, Burotop Iris, ITE et Proglass ont salué la pertinence de ces apports. Désirée Ibata, l'une d'elles, a témoigné : « Cette master class s'est avérée très enrichissante. Les connaissances acquises nous permettront de mieux gérer les difficultés et de renforcer notre résilience

professionnelle ». De même une autre participante, Alaine Ndinga, a commenté : « Excellente initiative! Il est essentiel que les organisations soutiennent la santé mentale de leurs employés et fournissent des stratégies pratiques pour réduire le stress ».

Signalons que de nombreux dirigeants d'entreprise reconnaissent que l'attitude consciente et inconsciente (Confiance contre peur et insécurité) peuvent être transférées à l'équipe. En période d'incertitude, les gens ont surtout besoin de confiance et d'espoir qui se manifestent, par exemple, par une vision positive de leur propre avenir. Mais la capacité à percevoir le bonheur de l'instant présent et à identifier de nombreuses raisons de ressentir des émotions positives au quotidien est également un moteur essentiel de la résilience et de l'augmentation du quotient d'intelligence positive.

Fortuné Ibara

REPUBLIQUE DU CONGO
COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boîte Postale : 126
Brazzaville

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Comité National Économique et Financier (CNEF) du Congo a organisé, le 06 mars 2026 à Brazzaville, une session de formation à l'attention des établissements de crédit et des établissements de microfinance, consacrée à la mise en œuvre de la nouvelle plateforme de déclaration des Taux Effectifs Globaux (TEG) et des seuils d'usure.

Cette session, ouverte par Monsieur Serge Dino Daniel GASSACKYS, Directeur National de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Congo, également Secrétaire Général du CNEF, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la transparence dans la tarification du crédit et de la protection des consommateurs des services financiers, conformément aux dispositions du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM du 10 août 2020 relatif au Taux Effectif Global, à la répression de l'usure et à la publication des conditions de banque.

Les travaux ont permis de rappeler aux participants les principales dispositions du cadre réglementaire encadrant le calcul, la communication et la déclaration des TEG, ainsi



que les obligations des établissements financiers en matière de respect des seuils d'usure.

En effet, les contrôles de vraisemblance réalisés par le CNEF ces dernières années ont mis en évidence certaines erreurs récurrentes dans les données transmises et dans les calculs des TEG. La nouvelle plateforme de télédéclaration des TEG, développée pour répondre à ces insuffisances, permettra notamment d'harmoniser les méthodes de calcul, de faciliter la transmission des déclarations et d'améliorer la traçabilité et

la fiabilité des données utilisées pour l'élaboration des TEG moyens nationaux.

Au cours de cette session, les participants issus des banques et des établissements de microfinance ont également pris part à des cas pratiques et à des travaux dirigés, leur permettant de se familiariser avec le fonctionnement de la plateforme.

À cette occasion, le Secrétaire Général du CNEF a invité les responsables des établissements de crédit et de microfinance à s'impliquer pleinement dans la mise en œuvre de ce

dispositif. Il a souligné que la fiabilité des données transmises constitue un élément essentiel pour garantir la transparence du marché du crédit, renforcer la protection des consommateurs et consolider la crédibilité du système financier congolais.

Fait à Brazzaville, le 06 mars 2026

Le Secrétaire Général,

Serge Dino Daniel GASSACKYS



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI N°002/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26
Recrutement d'un Consultant Individuel pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du ProClimat

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un Consultant Individuel pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du ProClimat ».

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours est d'apprécier de manière indépendante et objective la performance globale du ProClimat à mi-chemin de sa mise en œuvre, afin d'apprécier la performance du ProClimat et d'éclairer les décisions de gestion, de réallocation éventuelle des ressources et d'ajustement des modalités de mise en œuvre pour la phase restante.

L'évaluation à mi-parcours devra également fournir des orientations stratégiques pour optimiser la mise en œuvre durant la période restante du projet.

Il s'agira plus précisément de :

- Apprécier la pertinence du projet : vérifier si le projet apporte une réponse adéquate aux problématiques identifiées lors de sa conception et s'il s'inscrit pleinement dans les standards attendus en matière de pertinence et de durabilité, en exploitant les points ci-après :
 - o L'adéquation des objectifs du projet avec les besoins réels des communautés bénéficiaires ;
 - o La cohérence des interventions avec les politiques nationales et locales en matière de changement climatique et de développement durable ;
 - o L'alignement du projet avec les priorités des parties prenantes (collectivités locales, bénéficiaires, institutions techniques).

- Evaluer l'efficacité du projet : apprécier dans quelle mesure les actions mises en œuvre produisent les résultats attendus, en passant par la vérification de points ci-après :
 - o Le niveau d'atteinte des résultats intermédiaires et des indicateurs du cadre de résultats ;
 - o L'état de mise en œuvre et le degré de réalisation des activités planifiées ;
 - o La qualité technique des infrastructures réalisées ;
 - o Le niveau d'adoption des pratiques climato-intelligentes par les bénéficiaires ;
 - o La participation effective des communautés (y compris femmes et jeunes) ;
 - o L'efficacité du dispositif de gestion, de coordination et de pilotage du projet mis en place en rapport avec les dispositions contenues dans Manuel de procédures de Gestion Administrative, Financière, Comptable, Environnementale et Sociale du projet.

- Analyser l'efficacité : dans le but d'apprécier l'efficacité et la rigueur de la mise en œuvre du projet, le consultant sera chargé d'analyser la gestion des ressources mobilisées, le respect des délais, la pertinence du rapport coût résultats des activités et infrastructures, ainsi que la qualité des mécanismes de coordination et de gouvernance. Ceci va renvoyer à l'analyse de :
 - o La gestion des ressources financières et humaines ;

- o Le respect des délais d'exécution des activités ;
- o Le rapport coût-résultats des infrastructures et activités ;
- o L'efficacité des mécanismes de coordination et de gouvernance du projet.

- Examiner la durabilité des acquis : il s'agira d'anticiper sur la capacité des bénéficiaires et des institutions locales à préserver et consolider les acquis du projet une fois celui-ci achevé. Il s'agira de mesurer non seulement leur aptitude à maintenir les résultats obtenus, mais aussi leur engagement à les inscrire dans la durée, en tenant compte des ressources disponibles, des mécanismes de gouvernance et du contexte socio institutionnel. Cette analyse permettra de déterminer si les effets du projet sont durables et si les acteurs locaux disposent des moyens nécessaires pour en assurer la pérennité, en passant par le passage en revue des points suivants :

- o L'existence et la fonctionnalité des mécanismes de maintenance des infrastructures ;
- o Le niveau d'appropriation communautaire ;
- o Le renforcement effectif des capacités locales et institutionnelles ;
- o Les risques susceptibles d'affecter la pérennité des résultats.

- Apprécier les effets intermédiaires et la contribution au développement : Il s'agira ici d'identifier les premières transformations induites par le projet et leur potentiel à générer des impacts à long terme, à travers l'analyse de :
 - o changements observables en matière d'accès aux services de base (eau, énergie, mobilité) ;
 - o effets sur les revenus et les activités économiques locales ;
 - o réduction de la vulnérabilité climatique ;
 - o effets environnementaux (pression sur les ressources naturelles, adoption de pratiques durables).

- Identifier les contraintes et formuler des recommandations : il va s'agir ici d'examiner les principaux défis et risques liés à la mise en œuvre du projet, tout en formulant des recommandations opérationnelles et en proposant, si nécessaire, des ajustements au cadre logique et aux indicateurs, en passant par :
 - o Identifier / recenser les principaux défis et difficultés techniques, institutionnels, logistiques ou financiers rencontrés par l'Unité de Gestion du Projet dans la conduite des activités du Projet ;
 - o Analyser les risques émergents ;
 - o Formuler des recommandations concrètes, priorisées et opérationnelles pour la phase restante du projet en particulier en identifiant les activités prioritaires et proposer les ajustements susceptibles de palier aux difficultés identifiées et proposer un réajustement le cas échéant des objectifs initiaux et éventuellement des indicateurs de résultats du Projet déclinés dans le manuel de mise en œuvre du projet ;
 - o Examiner les modalités de restructuration du projet.

3. Profil du Consultant

Le consultant qui sera sélectionné pour cette mission doit avoir le profil ci-après :

- Avoir un diplôme supérieur (Master ou équivalent) en évaluation de projets, sciences environnementales, développement international ou disciplines connexes ;
- Avoir une expérience confirmée (au moins 7 ans) dans l'évaluation de projets de développement, idéalement liés au climat ou à l'environnement ;
- Avoir réalisé au moins une mission de revue à mi-parcours / mission d'achèvement en République du Congo couronnée

par des attestations de bonne exécution ;

- Avoir une expérience confirmée dans des contextes fragiles ou forestiers d'Afrique centrale (Congo, Bassin du Congo, contextes comparables) ;
- Avoir une maîtrise des approches participatives et des outils d'évaluation (cadre logique, indicateurs SMART) ;
- Avoir une maîtrise des procédures des bailleurs internationaux (Banque mondiale, AFD, BAD, BDEAC, etc. ;
- Avoir une connaissance du contexte congolais ou sous régional est un atout.

4. Durée

La mission d'évaluation à mi-parcours du ProClimat s'étendra sur une période estimée de 36 jours ouvrables, conformément aux exigences de rigueur et de profondeur analytique attendues. La période exacte sera précisée en fonction du calendrier opérationnel du projet, de la disponibilité du Consultant qui sera recruté.

5. Processus de sélection

La sélection du Consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, version de septembre 2025. La méthode de sélection à utiliser est Consultant Individuel (CI). A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts, seul le candidat évalué le mieux qualifié sera invité à soumettre sa proposition technique et financière.

6. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués des pièces ci-après :

- Une lettre de motivation datée et signée ;
- Un curriculum Vitae détaillé signé et à jour incluant les références de missions similaires ;
- Les copies des diplômes ;
- Les attestations de bonne exécution ou certificats de service faits / Copies d'anciens contrats justifiant l'expérience du Consultant ;
- La copie d'une pièce d'identité.

Ces manifestations d'intérêts doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 mars 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement d'un Consultant Individuel pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du ProClimat ».

Les candidats intéressés et éligibles doivent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, en copie proclimatpassmarches@gmail.com ou en se rendant à l'adresse suivante du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, E-mail : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 16 mars 2026

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

CRISE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

L'Appo pour un renforcement du marché pétrolier africain

Face aux tensions au Moyen-Orient qui perturbent les exportations du Golfe et font bondir les prix du pétrole, l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo) estime que les pays du continent disposent d'une opportunité historique. Dans une note d'analyse publiée le 9 mars, son secrétaire général, Farid Ghezali, invite les pays membres à transformer cette crise en levier de leadership énergétique, en accélérant les infrastructures et en consolidant une diplomatie énergétique commune.

Le conflit en cours dans le Golfe bouleverse les équilibres du marché pétrolier. Selon l'Appo, une pression sans précédent est exercée sur l'offre mondiale par le blocage de facto du détroit d'Ormuz, les attaques visant les infrastructures énergétiques régionales et les perturbations de la production dans plusieurs pays du Golfe. Dans ce contexte, le baril de Brent a dépassé la barre des 100 dollars, atteignant 107,40 dollars à la clôture du 8 mars, soit une hausse de près de 16 % en une journée et de 55 % en un mois.

Pour le secrétaire général de l'Appo, Farid Ghezali, cette situation ouvre néanmoins une fenêtre d'opportunité pour les pays africains producteurs de pétrole. Les exportations atlantiques des pays membres restent relativement préservées par rapport aux routes énergétiques du Golfe. L'Afrique dispose ainsi d'une capacité d'exportation estimée à environ 4 millions de barils par jour ainsi que de 50 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié, soutenue par des réserves évaluées à près de 715 trillions de pieds cubes de gaz. D'après Farid Ghezali, la hausse



Le secrétaire général de l'Appo, Farid Ghezali/DR

actuelle des prix pourrait générer des excédents exceptionnels pour ses pays membres. Les recettes supplémentaires liées à l'augmentation du prix du brut, estimées à environ 35 %, et du gaz naturel liquéfié, autour de 45 %, pourraient atteindre entre 25 et 35 milliards de dollars au premier trimestre 2026. Certains

pays africains pourraient bénéficier plus directement de cette conjoncture. L'Algérie, le Nigeria et l'Angola apparaissent comme les principaux gagnants immédiats, avec un impact positif estimé entre 15 % et 25 % sur leurs équilibres budgétaires.

Face à cette situation, l'Appo invite les États africains à trans-

former cette phase de tension mondiale en moteur de transformation énergétique continentale. Parmi les priorités identifiées figure l'accélération des infrastructures stratégiques. L'organisation recommande notamment de renforcer les projets de gazoducs panafricains, en particulier le TGSP gazoduc reliant trois pays membres de l'Appo, à savoir l'Algérie, le Niger et le Nigeria, dont la mise en œuvre pourrait intervenir à l'horizon du premier trimestre 2028. Le développement de hubs régionaux de gaz naturel liquéfié constitue également un axe majeur afin d'accroître la capacité d'exportation du continent.

Construire une diplomatie énergétique africaine

Au-delà des infrastructures, l'Appo insiste sur la nécessité de consolider une diplomatie énergétique unifiée. L'organisation souhaite renforcer son rôle de plateforme de coordination pour les producteurs africains afin de peser davantage dans les négociations internationales. Elle plaide notamment pour la créa-

tion d'un « siège africain » au sein de l'Agence internationale de l'énergie, afin que les intérêts énergétiques du continent soient mieux représentés dans la gouvernance mondiale du secteur.

Dans cette dynamique, Farid Ghezali entend œuvrer pour la montée en puissance de la Banque africaine de l'énergie, dont l'objectif est de mobiliser jusqu'à un milliard de dollars d'ici à fin 2026 pour financer les projets énergétiques du continent. Il recommande, par ailleurs, aux pays africains de rééquilibrer progressivement leurs débouchés commerciaux. L'objectif serait de porter environ 60 % des exportations vers l'Europe, 25 % vers l'Asie et 15 % vers les marchés intra-africains.

La crise actuelle pourrait également renforcer les partenariats énergétiques entre l'Afrique et l'Europe, notamment à travers des contrats de long terme impliquant des acteurs majeurs du continent. Parallèlement, le Nigeria pourrait accroître ses ventes spot vers l'Inde et la Chine, avec une progression attendue des volumes pouvant atteindre 45 %.

Fiacre Kombo

«SOIRÉE LIPUTA»

La première édition à Paris

À l'initiative de l'actrice culturelle Jojo Miel, une «Soirée Liputa», la première du genre, s'est tenue en présence d'une délégation de l'ambassade de la République Congo à Paris.

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme 2026, les Congolaises de la diaspora ont été mises à l'honneur, le 13 mars, lors de la «Soirée Liputa», littéralement en lingala «Soirée pagne».

Cette célébration, animée par le DJ B One International, a connu la participation de plusieurs artistes musiciens et promoteurs culturels, parmi lesquels Ted Morgan Production et Vinny Balthazar venu spécialement de Brazzaville pour la circonstance. Il mettra à profit son séjour parisien et prévoit de se produire sur scène le 21 mars au nouveau Casino de Paris.

Sur le tapis rouge déroulé pour la circonstance en l'honneur des femmes, sans briser les codes vestimentaires de la soirée, dans une élégance festive en mode «deux pagnes », camisole, boubou,



Soirée Liputa 2026 à Paris/DR

les belles dames de la diaspora congolaise ont défilé tour à tour, arborant les pagnes de haute facture. Chacune dans son style a ainsi pu offrir au public une véritable séquence de démonstration de la «sapologie» au féminin. L'ambassadeur Rodolphe Adada, invité d'honneur empêché, s'est fait représenter par le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé

à la tête d'une forte délégation composée de femmes diplomates et quelques-uns de leurs collègues masculins. Cette présence a été saluée par les organisateurs ayant reconnu l'implication et l'accompagnement de l'ambassade de la République du Congo en France par la conseillère chargée des Congolais de l'étranger, Larissa Ondzie Ongogni

Cerise sur le gâteau, outre l'accompagnement par les sonorités musicales des deux Congo, afin de lier l'utile à l'agréable, un dîner composé de spécialités congolaises et mets du terroir a été servi aux convives. Autre fait particulièrement marquant et plein d'émotion de la soirée : s'est soudain mis debout l'ensemble de la salle, chacune et chacun y allant de sa voix

pour chanter avec ferveur l'hymne national la Congolaise, symbolisant ainsi les valeurs d'unité nationale, la joie de vivre, du vivre-ensemble des Congolais en oubliant ce qui les divise. Au petit matin, au moment de clôturer la soirée, déjà nostalgiques, les femmes ont manifesté leur désir de revenir l'an prochain pour la deuxième édition.

Marie Alfred Ngoma

AFRIQUE CENTRALE

Quand la crise de l’eau creuse les inégalités

À l’occasion de la Journée mondiale de l’eau placée cette année sur le thème « Where water flows, equality grows », World vision France rappelle que la crise mondiale de l’eau est aussi une crise d’égalité. En Afrique centrale, cette réalité est particulièrement aiguë.

Paradoxalement, l’Afrique centrale abrite l’un des plus vastes bassins fluviaux au monde, le bassin du Congo. Pourtant, l’abondance théorique de ressources hydriques ne garantit pas un accès universel à l’eau potable. En République démocratique du Congo, en République centrafricaine ou encore au Cameroun, des millions de personnes vivent sans accès à une eau gérée en toute sécurité. Les infrastructures restent insuffisantes, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. L’urbanisation rapide, conjuguée à la faiblesse des réseaux d’assainissement, expose la population à des risques accrus de contamination lors des inondations. Dans certaines zones forestières ou enclavées, les systèmes communautaires d’approvisionnement sont fragiles et vulnérables aux aléas climatiques.

Le « paradoxe hydrique » au cœur de la crise climatique

Comme en Asie ou ailleurs, l’Afrique centrale subit de plein fouet le « paradoxe hydrique »

: alternance de pluies torrentielles et de sécheresses prolongées. Les crues soudaines polluent les puits et submergent les latrines, favorisant la propagation de maladies hydriques. À l’inverse, les périodes de sécheresse réduisent drastiquement l’accès à l’eau potable et compromettent l’hygiène, la nutrition et la scolarisation des enfants. En République démocratique du Congo, les épidémies de choléra restent récurrentes dans certaines provinces. En République centrafricaine, les crises sécuritaires aggravent encore la fragilité des infrastructures hydrauliques. Au Cameroun, notamment dans les régions septentrionales, les variations climatiques accentuent la pression sur les ressources disponibles.

Les femmes et les filles en première ligne

La collecte de l’eau repose majoritairement sur les femmes

et les filles en Afrique centrale ou ailleurs. Lorsque les sources s’éloignent, ce sont elles qui parcourent des kilomètres supplémentaires, souvent au détriment de leur scolarité ou de leurs activités économiques. Ce « fardeau du temps » entretient les inégalités de genre. Les risques d’agressions lors des trajets vers des points d’eau isolés augmentent dans certains contextes fragiles. Le port répété de charges lourdes a également des conséquences physiques durables. La crise de l’eau devient ainsi un multiplicateur d’inégalités sociales, économiques et sanitaires.

Une urgence sanitaire silencieuse

L’eau insalubre demeure l’une des principales causes de maladies diarrhéiques infantiles dans la région. Lorsque les infrastructures sont endommagées par des inondations ou des conflits, les écoles ferment, les

centres de santé sont débordés et la vulnérabilité des enfants s’accroît. En Afrique centrale, où les taux de pauvreté restent élevés, la sécurité hydrique conditionne directement la stabilité des communautés et leur capacité à résister aux chocs climatiques.

L’engagement des acteurs humanitaires

Présente dans plusieurs pays d’Afrique centrale, World vision déploie des programmes Wash (Eau, hygiène et assainissement) combinant infrastructures et transformation sociale : forage et réhabilitation de points d’eau ; construction de latrines familiales et scolaires ; promotion du lavage des mains ; formation de comités locaux de gestion incluant les femmes ; adaptation des installations aux chocs climatiques. L’objectif est de bâtir des systèmes résilients et inclusifs, afin que l’accès à l’eau ne dépende ni d’une sai-

son des pluies capricieuse ni d’une catastrophe naturelle.

L’eau comme levier d’égalité en Afrique centrale

En Afrique centrale, garantir l’accès universel à l’eau potable n’est pas seulement un enjeu environnemental : c’est un impératif de justice sociale et de stabilité régionale. Là où l’eau circule de manière sûre et durable, les filles restent à l’école, les femmes développent des activités génératrices de revenus, les enfants tombent moins malades et les communautés se renforcent. En cette Journée mondiale de l’eau 2026, le message est clair : en Afrique centrale comme ailleurs, l’égalité ne progressera que si la gouvernance de l’eau devient inclusive, équitable et résiliente face au changement climatique.

Noël Ndong

Appel à Manifestation d’Intérêt No. Congo BU_24_ RFGS_295478 (Relance)

Recrutement d’une Agence de Communication

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation humanitaire internationale fondée en 1943 par la Conférence des évêques catholiques des États Unis, dont la mission est d’accompagner les populations les plus vulnérables à travers des programmes de développement durable et d’urgence.

Dans le cadre du renforcement de la qualité de sa communication institutionnelle et de la valorisation des résultats de ses interventions en République du Congo, CRS souhaite collaborer avec une agence spécialisée en communication. Celle ci apportera son expertise pour améliorer la cohérence, la visibilité et la clarté des informations liées aux programmes, soutenir la diffusion de contenus pertinents auprès des différents publics, et accompagner CRS dans la mise en avant professionnelle de ses actions au service des communautés.

Les canaux de mise en œuvre prévus sont : Médias Sociaux, Sites Web, E-mailing, Imprimés, Relations publiques et Mass Media, événementiels etc...

Le dossier de candidature devra inclure :

- Une déclaration attestant la capacité du soumissionnaire à mener le travail
- Un dossier présentant l’expérience du soumissionnaire en tant qu’agence de communication tout en indiquant les noms de clients et leurs contacts.
- Un dossier fiscal à jour, comprenant :
 - Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM)
 - Une copie du numéro d’identification unique (NIU)
 - Une attestation de non-redevance fiscale de l’année 2025
 - Une attestation de domiciliation bancaire
 - Une attestation de non-faillite

Les soumissionnaires présélectionnés seront invités à une réunion d’échange technique dont le but sera de présenter la vision, les attentes de CRS et le cadre global de la collaboration. À l’issue de cette rencontre, une demande de proposition restreinte sera partagée aux soumissionnaires présélectionnés souhaitant poursuivre le processus après avoir compris les exigences du CRS.

Les soumissionnaires souhaitant manifester leur intérêt peuvent transmettre leurs dossiers par mail à l’adresse cg_procurement@crs.org au plus tard le 26 mars 2026 à 12h00, heure locale.

CHANGEMENT DE NOM

On m’appelle Bilongo Sidonie.
Je désire désormais être appelée Ngolo Sidonie.
Toute Personne justifiants d’un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

On m’appelle Nsoni Josiane.
Je désire désormais être appelée Ngolo Josiane.
Toute Personne justifiants d’un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

ADIAC

Toute l’actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | B1, Boulevard Denis-Catrou-Aï-Gumou, Brazzaville - République du Congo

EXPOSITION

Sarah Paul peint la lumière dans l'ombre des silences

Sur ses toiles, les visages semblent surgir de l'ombre. Des regards troublants, des corps fragiles, des couleurs qui vibrent comme des blessures ouvertes. Qui est cette artiste qui transforme les douleurs invisibles en images puissantes ? À Brazzaville, la plasticienne congolaise Sarah Paul dévoile « Cordon ombilical », une exposition où l'intime devient matière artistique et question sociale.

Du 6 au 31 mars, le hall de l'Institut français du Congo accueille «Cordon ombilical », une série inédite de l'artiste plasticienne Sarah Paul. Une exposition qui explore les violences silencieuses vécues par les femmes : de l'intimité du foyer aux salles de consultation médicale, en passant par les blessures liées à la maternité et à la sexualité. Formée à l'école de peinture de Poto-Poto puis au centre d'art contemporain Les ateliers Sahm, l'artiste développe une pratique hybride mêlant peinture, collage, body painting et maquillage d'effets spéciaux. Chez elle, le corps devient un espace de mémoire et de résistance. « *Le dé clic est venu par l'observation de la société. J'ai ressenti le besoin d'en parler à travers mes œuvres parce que l'art est le langage des sans-voix* », a confié l'artiste.

Dans ses compositions dominées par des fonds sombres, les personnages émergent comme des apparitions sur une scène de spectacle. Le noir ou le bleu foncé, omniprésent, agit comme un



L'artiste peintre Sarah Paul/DR

contraste qui révèle la lumière. «*Dans mon jargon artistique, je dis que je peins la lumière dans l'ombre. Les couleurs qui surgissent sur mes toiles expriment souvent la nervosité, le ras-le-bol, la fatigue de certaines réalités que vivent les femmes mais aussi l'espoir*», a-t-elle expliqué.

L'exposition rassemble dix-sept

toiles réalisées entre Dakar et Brazzaville. Chaque tableau raconte une histoire, souvent inspirée de femmes réelles, admirées pour leur courage ou leur singularité. « *Je m'inspire de la société et des femmes que je trouve inspirantes. Pour moi, l'art doit aussi édifier la jeunesse et rappeler qu'une femme doit se battre pour sa*

dignité et sa liberté », a déclaré Sarah Paule.

Mais « Cordon ombilical » ne se limite pas aux toiles. Au centre de l'exposition, une installation immersive que l'artiste appelle «Le cœur du cordon » invite le visiteur à écouter des témoignages anonymes de femmes ayant vécu des violences. Les récits, venus du Congo, de la République démocratique du Congo, de France ou d'Haïti, créent une expérience sensorielle et introspective. Et à même le sol, des bouts de papiers sur lesquels on peut lire : stopper, vérité, justice, patriarcat, loi, violence, égalité, alerter, humain... Autant de mots qui invitent les visiteurs à la réflexion.

Pour le critique d'art Rodney Zabakani, cette exposition dépasse la simple démarche esthétique. « *Sarah Paul mobilise une forme universelle pour interroger la mémoire humaine face au silence entourant les violences sexuelles. L'esthétique et l'éthique s'y harmonisent pour transformer l'art en vecteur de sensibilisation et*

de questionnement collectif », pense-t-il.

Face aux œuvres, certains visiteurs se reconnaissent dans les récits ou les émotions qui traversent les toiles. « *Je ne la connaissais pas avant aujourd'hui, mais j'ai été impressionné par la force de son pinceau. Chaque tableau porte un message et nous pousse à réfléchir à la place de la femme dans notre société* », a fait savoir Durick Osée Batola, étudiant chercheur en lettres modernes.

Pour Sarah Paul, l'art est aussi un chemin vers la guérison. « *Si une personne qui a souffert peut se reconnaître dans mes œuvres et commencer à guérir, alors mon travail aura déjà un sens* », estime-t-elle.

Derrière chaque toile, il y a aussi une réalité souvent méconnue : vivre de l'art. Sarah Paul lance ainsi un appel sincère au public et aux collectionneurs, les invitant à soutenir la création en acquérant ses œuvres, seule manière pour elle de continuer à créer et à vivre de son travail.

Merveille Jessica Atipo

LITTÉRATURE

James Gassongo lance la promotion de son ouvrage «Les malades en vadrouille»

L'écrivain congolais, James Gassongo, qui fait actuellement l'actualité littéraire avec la sortie de son recueil de nouvelles «Les malades en vadrouille», a choisi le centre social de l'Association de lutte contre l'illettrisme (Alco), dans la salle des rencontres à Amiens, en France), pour le présenter et le dédicacer.

Entre humour noir et critique sociale, les thématiques abordées dans le recueil de 216 pages, publié aux Editions le Lys Bleu, résonnent de façon encourageante auprès des critiques et du public. Chaque article paru est une reconnaissance du travail accompli pour donner vie à ces personnages «en vadrouille». James Gassongo a choisi Amiens pour le baptême de feu, parce que c'est une ville à taille humaine avec une ferveur culturelle authentique. C'est un point d'ancrage qui lui permet d'avoir un échange direct et sincère avec les lecteurs avant d'entamer une tournée plus large. Le choix d'Amiens s'est fait très naturellement. En effet, l'auteur a répondu à l'invitation de l'association «Somme Congo Brazzaville» Picardie, en France, en partenariat avec Alco. C'était une occasion parfaite pour James Gassongo de lancer l'ouvrage. «*Ce fut une très belle rencontre littéraire, riche en échanges, qui a permis de créer un pont culturel direct entre la Picardie et mes écrits*», dit l'auteur.

«Les malades en vadrouille» dont parle l'auteur ne sont pas forcément malades au sens médical. Ce sont des êtres en décalage, des âmes qui cherchent leur place dans une société par-

fois absurde. La «vadrouille», c'est leur quête, parfois tragique, souvent ironique. Le message qu'a souhaité transmettre l'auteur lors de cet échange avec le public amiénois, au-delà de la présentation de ses nouvelles, est de célébrer le partage. Ce recueil traite de trajectoires humaines complexes, et le cadre associatif d'Amiens était idéal pour l'auteur de discuter de ces thématiques de solidarité et de parcours de vie.

Après la première escale à Amiens pour lancer la tournée promotionnelle de son ouvrage, James Gassongo estime que le voyage de l'œuvre continue. «*Le retour aux sources est essentiel pour moi. Il est donc prévu que la deuxième grande rencontre se tienne à Brazzaville. C'est une étape symbolique forte avant de poursuivre la promotion à Pointe-Noire. Je tiens à ce que ce recueil voyage autant que les personnages qu'il met en scène... Mes nouvelles sont des fenêtres ouvertes sur l'errance humaine* », a dit l'auteur.

«Hommage à mon père», un texte émouvant

Le recueil «Les malades en vadrouille» met en exergue des citations. Et sitôt, après elles, l'auteur rend un hommage très



James Gassongo, à gauche, posant avec ses invités/DR

émouvant à son père, sous le titre «Hommage à mon père». Ce texte dit exactement ceci: «*Père, esprit lumineux et intellectuel hors pair, conseiller à la parole éclairée, mon fervent admirateur et rayonnant critique. La joie incommensurable de t'avoir pour guide, toi notre érudit, nous avait fait oublier notre condition de pèlerins éphémères égarés sur cette terre. À l'orée de la parution de cet ouvrage, qui fut si souvent au menu de nos*

échanges téléphoniques passionnés, le destin, implacable et mystérieux, t'a rappelé à lui, creusant dans nos vies un vide abyssal. Aujourd'hui, l'âme déboussolée et abattu, après que les pleurs du ciel et les larmes des pauvres pèlerins ont coulé, maintenant que tu as rejoint le royaume des ombres, des êtres invisibles. Je demeure là immobile, au point exact où tu m'as laissé. Je m'interdis de laisser mes larmes, ces perles de chagrin, venir

souiller l'encre et les ramures de ce manuscrit. Désormais, c'est depuis les cieux que tu découvriras et contempleras l'éclosion de mon esprit, cette autre facette de mon âme que j'ai déposée, avec une humble fierté, sur le papier. Ce livre, je l'ai intitulé « Les malades en vadrouille ». Et dans le silence de mes nuits, je sens ta présence lumineuse veillant sur cet héritage, témoin éternel de ton savoir et de ton amour». Ton fils James.

Ce texte tient particulièrement à cœur l'auteur. En effet, « *dans notre culture, nous avons plusieurs pères qui nous guident. L'un d'entre eux, qui nous a malheureusement quittés récemment, a joué un rôle déterminant dans la naissance de ce livre. Avant son ultime voyage, nous avons eu l'occasion d'échanger longuement sur ce qui n'était alors qu'un simple manuscrit. Ses conseils et son regard ont accompagné mes mots. À la veille de la publication, il m'a semblé naturel, presque impératif, de lui dédier ce texte. C'est ma façon de le garder présent dans cette aventure littéraire et de lui rendre ce qu'il m'a transmis* », explique l'auteur.

Bruno Zéphirin Okokana

**AVIS DE RECRUTEMENT DE SIX (06) OPÉ-
RATEURS DE PRODUCTION**
Une société agroalimentaire recrute six (06) Opérateurs de production conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Chef d'équipe, l'Opérateur de production est chargé de :
•Conduite de ligne : Démarrer, régler et surveiller les machines automatisées de conditionnement.
•Approvisionnement : Alimenter la ligne en bouteilles préformes, bouchons, étiquettes et films.
•Contrôle Qualité : Vérifier la conformité du produit fini (niveau de remplissage, bouchage, étiquetage, intégrité de la bouteille).
•Maintenance : Effectuer la maintenance de premier niveau (nettoyage, déburrage, réglages simples).
•Hygiène et Sécurité : Respecter strictement les règles d'hygiène (HACCP) et les consignes de sécurité (port des EPI).
•Traçabilité : Renseigner les documents de production (fiches de suivi, autocontrôles).
Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
L'Opérateur de production doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac +2 (électrotechnique, maintenance, ou conducteur de machines).
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans à un poste d'Opérateur ou postes similaires.
3. Compétences
Connaissance des machines de conditionnement, des règles d'hygiène agroalimentaire et

informatique de base.

4. Qualité du candidat
Rigueur, vigilance, réactivité, dextérité, capacité à travailler en équipe et en horaires décalés (3x8).

III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

RECRUTEMENT DE DEUX (02) CHEFS D'ÉQUIPE PRODUCTION
Une société agroalimentaire recrute deux (02) Chefs d'équipe production conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Responsable Production, le Chef d'équipe production est chargé de :
•Gestion de la production : Organiser et suivre le programme de production journalier (embouteillage, conditionnement) pour optimiser les rendements et minimiser les pertes.
•Animation d'équipe : Encadrer et coordonner les opérateurs, conducteurs de chariot élévateur sur la ligne de production. Former aux postes de travail les opérateurs, animer les réunions, et gérer les plannings (horaires, pauses).
•Qualité et Hygiène : Veiller scrupuleusement au respect des normes HACCP, de sécurité alimentaire et des procédures de nettoyage.
•Maintenance et Technique : Assurer le bon fonctionnement des équipements, effectuer les réglages et coordonner avec la maintenance en cas de panne.
•Reporting et Amélioration : Animer les indicateurs de performance (KPI), analyser les dysfonctionnements et proposer des actions cor-

rectives.

Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
L'Opérateur de production doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac+3 (gestion de production, maintenance, agroalimentaire).
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle minimum 2-5 ans en production agroalimentaire, idéalement en embouteillage d'eau ou boissons.
3. Compétences
Maîtrise des techniques de production, leadership, réactivité, sens de l'organisation et bonne communication.
4. Qualité du candidat
Rigueur, autonomie, orienté résultats.
III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

**AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX (02) OPÉ-
RATEURS DE PRODUCTION SPÉCIALISÉS
DANS LE SOUFFLAGE**
Une société agroalimentaire recrute deux (02) Opérateurs de production spécialisés dans le soufflage conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Chef d'équipe, l'Opérateur de production est chargé de :
•Pilotage de la production : Démarrer, régler et surveiller la souffleuse (rotative) pour produire des bouteilles conformes.

•Contrôle qualité : Vérifier régulièrement la qualité des bouteilles produites (dimensions, poids, défauts...) pour éviter les rebuts.
•Réglage technique : Ajuster les paramètres de soufflage en fonction du format de la bouteille (température, pression, vitesse).
•Approvisionnement : Alimenter la machine en matières premières (préformes).
•Maintenance : Réaliser l'entretien courant, le nettoyage et le dépannage de premier niveau pour optimiser le temps de fonctionnement.
•Sécurité et conformité : Appliquer les règles de sécurité, de traçabilité et d'hygiène en vigueur.

Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
L'Opérateur de production doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac +2 (électrotechnique, maintenance, ou conducteur de machines).
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans à un poste d'Opérateur ou postes similaires.
3. Compétences
Maîtrise des techniques de moulage par soufflage.
4. Qualité du candidat
Rigueur, minutie et méthode ; Réactivité et autonomie pour résoudre des problèmes de production ; Capacité à travailler dans un environnement industriel et à maintenir un rythme soutenu.
III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

AVIS DE RECRUTEMENT DE TROIS (03) LOGISTICIENS (TRANSITAIRES)
Une société agroalimentaire recrute trois (03) Logisticiens (Transitaires) conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Responsable Supply Chain Fournisseurs, le Logisticien est chargé de :
-Suivre les embarquements des marchandises par voie aérienne et maritime ;
-Veiller aux délais de livraison des marchandises par les transitaires ;
-Contrôler et vérifier les factures des transitaires à réception ;
-S'assurer que chaque dossier d'importation est complet avec son IM4 et quittance.
Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
Le Logisticien doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac+2 ou plus dans le domaine de la Logistique et Commerce International.
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans à un poste de Logisticien Transitaire ou poste similaire.
3. Compétences
Bonne connaissance du secteur dans lequel il travaille et de ses produits, Bonne capacité de communication, Capacité d'analyse et notions de reporting, Avoir un très bon sens du relationnel, Sens de la négociation.
4. Qualité du candidat
Rigueur et Précision, Réactivité et Gestion du Stress, Sens de la Négociation, Polyglotte et Ouverture Culturelle, Esprit Analytique, Intégrité et Éthique.
III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis-2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX (02) COMPTABLES (CAISSIÈRES)
Une société agroalimentaire recrute deux (02) Comptables (Caisnières) conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Directeur Financier et Comptable, la Caissière est chargée de :
-Encaisser les fonds ;
-Saisir les reçus de caisse et établir le tableau synthèse des encaissements et des décaissements ;
-Procéder aux décaissements des fonds pour les factures fournisseurs ;
-Montage des pièces de caisse ;
-Procéder aux enlèvements des fonds.
Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
Le Comptable (Caissière) doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac+2 ou plus dans le domaine de la Comptabilité et Finance.
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans à un poste de Caissière ou poste similaire.
3. Compétences
Maîtrise du système OHADA, Maîtrise des techniques et des outils de gestion de la caisse, Maîtrise du logiciel SAGE, Bonne connaissance du fonctionnement des banques et établissements financiers.
4. Qualité du candidat
Sens de l'accueil et de l'organisation, Rapidité et Efficacité, Rigueur et Fiabilité, Polyvalence technologique, Excellence du contact client, Maîtrise de soi et Patience.
III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis-2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

AVIS DE RECRUTEMENT DE TROIS (03) RESPONSABLES RESSOURCES HUMAINES
Une société agroalimentaire recrute trois (03) Responsables Ressources Humaines conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines, le Res-

ponsable RH est chargée de :
-Superviser, conduire, contrôler la gestion administrative du personnel (effectifs, mouvement du personnel, temps de travail, dossiers individuels, rémunérations et charges sociales)
-Gérer les ressources humaines (besoins quantitatifs et qualitatifs)
-Gérer les carrières (promotion, mutation, formation)
-Gérer les procédures de recrutements
-Veiller aux conditions générales de travail et d'application et la législation sociale
-Assurer les relations avec les organismes sociaux et administratifs.

Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
Le Responsable RH doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac+3 ou plus dans le domaine de la Gestion des Ressources Humaines.
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans à un poste de Responsable RH ou poste similaire.
3. Compétences
Sens développé du relationnel ; Savoir écouter, conseiller et proposer des solutions en cas de conflit ; Bon sens de l'organisation ; Très bonne capacité à mener plusieurs tâches de front ; Savoir relayer l'information ; avoir de la rigueur ; Savoir gérer son temps ; Bonne connaissance de l'entreprise et des salariés ; Maîtrise de la gestion comptable ; Savoir travailler en équipe ; Maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word...) Maîtrise de la réglementation du travail (textes applicables au Congo)
4. Qualité du candidat
Sens de l'organisation et des responsabilités ; Dynamisme ; Capacité à anticiper ; Autonomie ; Discrétion ; Disponibilité et sens des relations humaines ; Diplomatie ; maîtrise de soi ; Bonne résistance au stress ; Capacité d'adaptation.

III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis-2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE/DSN

Le président sortant espère une participation au-dessus de 60%

Accompagné de son épouse, le candidat-président Denis Sassou N'Guesso a voté le 15 mars au centre de vote de la mairie de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. Interrogé sur l'abstention qui pourrait être un inconnu dans cette élection, il espère que le taux de participation dépassera la barre des 60% observée depuis 2002.

« Ce n'est pas un secret, j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de me montrer les taux de participation aux élections présidentielles depuis 2002 jusqu'à 2021. J'ai lu, jusque-là, ils étaient toujours au-dessus de 60% (67-68 %). On n'a pas atteint 70%. Mais là, avec le mouvement que je vois, le taux de participation sera, à mon avis, largement au-dessus, je n'ai pas de doute qu'il sera bon », a répondu Denis Sassou N'Guesso visiblement confiant de l'emporter dès le premier tour.

Le président sortant qui a fait le tour pendant la campagne électorale, dit avoir constaté que le peuple vivait dans la paix totale, la sécurité. Il a estimé également avoir vu un peuple fortement mobilisé. « ...J'ai aussi constaté que le peuple était acquis au projet que nous présentions. Donc mon épouse et moi accomplissons notre devoir



Denis Sassou N'Guesso répondant aux questions des journalistes après avoir voté DR

civique. Nous gardons bon espoir que ce que j'ai entendu à travers la campagne se concrétisera aujourd'hui. Alors, je dis au peuple que si nous sommes élus, nous allons mettre en œuvre le projet que nous avons présenté », a promis Denis Sassou N'Guesso.

Après avoir accompli son droit civique aux environs de midi, le candidat de la Majorité présidentielle a souhaité que le peuple se lève et se mette à ses côtés pour la réalisation du programme du nouveau quinquennat. « Je crois que la réalisation de ce programme ouvrira de meilleurs horizons

pour notre pays, pour les jeunes et les femmes qui se sont fortement mobilisés autour de cette campagne. Nous sommes confiants et nous pensons que notre pays connaîtra de jours meilleurs et j'invite le peuple à s'engager à cette voix-là. J'ai accompli mon devoir

et c'est ce que j'ai dit au cours de la campagne et chaque Congolais doit comprendre le droit de vote. C'est un droit mais c'est aussi un devoir. Mon épouse et moi venons d'accomplir le nôtre », a-t-il rappelé.

Emporté par la mobilisation autour du bureau qu'il a voté, Denis Sassou N'Guesso espère que tous ceux qui l'ont accompagné disposaient des cartes d'électeur afin de prendre d'assaut les bureaux de vote. « Il faut voter parce que le président ne peut être élu qu'à travers le décompte des voix dans les urnes, ce n'est pas au cours d'un meeting. C'est cela la démocratie, allez aux urnes », a-t-il conclu, n'excluant pas la possibilité de s'ouvrir aux six autres candidats au cas où ils adhéraient à son programme qu'ils ont, d'ailleurs, critiqué tout au long de la campagne électorale.

Parfait Wilfried Douniama

La Cour constitutionnelle veille à la régularité du scrutin

Le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a effectué le 15 mars la ronde de plusieurs bureaux de vote de Brazzaville, afin de se rendre compte de la régularité de l'élection présidentielle qui a mis aux prises le président sortant, Denis Sassou N'Guesso, avec six autres candidats.

Après avoir accompli son devoir civique avec son épouse à l'école Effort II, à Nkombo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville à 9 heures 27 minutes, Auguste Iloki s'est rendu, en compagnie de la presse, dans les arrondissements 7 Mfilou, 1 Makélékélé, 8 Madibou et 2 Baongo. Au lycée de la Réconciliation, il a été reçu par l'administrateur maire de Mfilou, Bidiane Itoua, avant d'échanger avec les délégués de la Cour constitutionnelle déployés et les responsables des quinze bureaux de vote de ce centre pour un total de 13 041 inscrits.

La présidentielle de la Cour constitutionnelle s'est, ensuite, rendu aux centres de l'école primaire Alphonse-Massamba-Débat à Diata (19 bureaux de vote pour 17 000 inscrits) et au complexe scolaire Ango-

la-Libre à Makélékélé (11 bureaux de vote). A Madibou, Auguste Iloki a visité les 16 bureaux du centre de vote du CEG Nkouka-Bousoubou en compagnie de l'administrateur-maire Nicolas Milandou.

La dernière étape de cette ronde a été l'école Nkeoua-Joseph à Baongo où le centre compte cinq bureaux de vote. Partout où il est passé entre 9 heures et 12 heures, le président de la Cour constitutionnelle a dû mesurer l'ambiance qui a prévalu dans les bureaux de vote sans faire aucune déclaration à la presse. Mais un constat s'est dégagé : la timidité des élec-



Auguste Iloki accomplissant son acte civique Adiac

teurs en matinée et l'absence des délégués de plusieurs candidats dans des bureaux de vote, y compris les chefs de certains centres.

Notons que dans le cadre du déroulement de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars 2026, la Cour constitutionnelle a déployé une

mission d'observation composée des coordonnateurs et des délégués dans les arrondissements, les communes et les districts sur toute l'étendue du territoire national. Ceci conformément à l'article 176 de la Constitution du 25 octobre 2015 qui confère au juge du contentieux électoral, entre autres missions, de veiller à la régularité de l'élection du président de la République ; d'examiner les réclamations et de proclamer les résultats définitifs du scrutin. La Cour constitutionnelle est, de ce

fait, chargée d'exécuter l'ensemble des activités liées à la validité, à la crédibilité et à la sincérité de l'élection présidentielle.

P.W.D.